

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION













MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Achat de camions et de matériels de viabilité hivernale d'occasion

Date et heure limites de réception des offres :
Jeudi 23 juillet 2026 à 16:00

Département du Rhône
DIRECTION INFRASTRUCTURES ET MOBILITES
29 Cours de la Liberté
69483 LYON CEDEX 03

L'ESSENTIEL DE LA PROCÉDURE

	Objet	Achat de camions et de matériels de viabilité hivernale d'occasion
	Mode de passation	Appel d'offres ouvert
	Type de contrat	Marché public
	Nombre de lots	5
	Délai de validité des offres	6 mois
	Forme de groupement	Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Clauses sociales	Sans
	Clauses environnementales	Sans
	Durée / Délai	Défini par lot
	Visite sur site	Sans

SOMMAIRE

1 - Objet et étendue de la consultation	4
1.1 - Objet	4
1.2 - Mode de passation	4
1.3 - Type et forme de contrat	4
1.4 - Décomposition de la consultation	4
1.5 - Nomenclature	4
2 - Conditions de la consultation	5
2.1 - Délai de validité des offres	5
2.2 - Forme juridique du groupement	5
2.3 - Variantes	5
3 - Conditions relatives au contrat	5
3.1 - Durée du contrat ou délai d'exécution	5
3.2 - Modalités essentielles de financement et de paiement	5
4 - Contenu du dossier de consultation	6
5 - Présentation des candidatures et des offres	6
5.1 - Documents à produire	6
6 - Conditions d'envoi ou de remise des plis	8
6.1 - Transmission électronique	8
6.2 - Transmission sous support papier	10
7 - Examen des candidatures et des offres	10
7.1 - Sélection des candidatures	10
7.2 - Attribution des marchés	11
7.3 - Suite à donner à la consultation	12
8 - Renseignements complémentaires	12
8.1 - Adresses supplémentaires et points de contact	12
8.2 - Procédures de recours	12

1 - Objet et étendue de la consultation

1.1 - Objet

La présente consultation concerne :
Achat de camions et de matériels de viabilité hivernale d'occasion

Lieu(x) d'exécution :
Département du Rhône
69000 Lyon

1.2 - Mode de passation

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

1.3 - Type et forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

1.4 - Décomposition de la consultation

Les prestations sont réparties en 5 Lot(s) :

Lot(s)	Désignation
01	Achat d'un camion benne d'occasion 19T 4x2 équipé VH avec saleuse hydraulique_ Service Voirie Nord.
02	Achat d'un camion benne d'occasion 19T 4x2 équipé VH avec saleuse hydraulique _ Service Voirie Ouest
03	Achat d'un camion benne d'occasion 19T 4x2 équipé VH_ Service Voirie Ouest
04	Achat d'un camion benne d'occasion 19T 4x2 équipé VH avec saleuse hydraulique _ Service Voirie Sud
05	Achat d'un camion benne d'occasion 19T 4x2 équipé VH avec saleuse hydraulique_ Service Voirie Sud

Chaque lot fera l'objet d'un marché.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

1.5 - Nomenclature

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
34134200-7	Camions à benne basculante

Lot(s)	Code principal	Description
01	34144420-8	Saleuses
01	34134200-7	Camions à benne basculante
01	43313100-1	Chasse-neige

Lot(s)	Code principal	Description
02	34134200-7	Camions à benne basculante
02	34144420-8	Saleuses
02	43313100-1	Chasse-neige
03	34134200-7	Camions à benne basculante
04	34134200-7	Camions à benne basculante
04	34144420-8	Saleuses
04	43313100-1	Chasse-neige
05	34134200-7	Camions à benne basculante
05	34144420-8	Saleuses
05	43313100-1	Chasse-neige

2 - Conditions de la consultation

2.1 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

2.2 - Forme juridique du groupement

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Dans le cas où le candidat souhaite se constituer en groupement :

- il n'existe pas d'exclusivité pour les co-traitants qui peuvent donc se présenter dans plusieurs groupements ;
- le mandataire est soumis à l'obligation d'exclusivité et ne peut donc faire acte de candidature que dans un seul groupement

2.3 - Variantes

Aucune variante n'est autorisée.

3 - Conditions relatives au contrat

3.1 - Durée du contrat ou délai d'exécution

Le délai d'exécution des prestations est fixé au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié.

3.2 - Modalités essentielles de financement et de paiement

Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

4 - Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation et son annexe téléchargeable disponible à l'adresse <https://www.marches-publics.info/kiosque/conditions-generales.pdf> (RC)
- L'acte d'engagement (AE) et ses annexes pour chacun des lots
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes pour chacun des lots
- Le cadre de réponse du mémoire technique pour chacun des lots

Il est remis gratuitement à chaque candidat.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir soulever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

5 - Présentation des candidatures et des offres

Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO. Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

5.1 - Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner	Non

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles	Non

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat	Non

Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.

Ils peuvent aussi utiliser le Document Unique de Marché Européen (DUME).

Les entreprises nouvellement créées qui ne sont pas en mesure de fournir les informations demandées sur les trois dernières années ne seront pas évincées sur ce simple fait. Elles devront par contre fournir tous les éléments permettant d'apprécier leur capacité financière, professionnelle et technique. Celles-ci peuvent produire une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalité des entreprises ou une « déclaration appropriée de banque » dont la forme est laissée à la discrétion de l'établissement de crédit.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Pièces de l'offre : **Aucune signature n'est exigée au moment du dépôt de l'offre. Seul l'Acte d'engagement fera l'objet d'une signature après attribution du marché.**

Libellés	Signature
L'acte d'engagement (AE) et ses annexes	Non
Le cadre de réponse du mémoire technique	Non
Une copie de la carte grise du véhicule proposé ;	Non
une copie des derniers contrôles réglementaires obligatoires ;	Non
un certificat de non gage du véhicule ;	Non

Libellés	Signature
<p data-bbox="162 197 703 226"><u>Photos exhaustives du matériel proposé</u></p> <p data-bbox="162 259 427 291"><u>Pour tous les lots</u></p> <p data-bbox="162 293 284 322"><u>Camion :</u></p> <p data-bbox="162 356 940 387">Vue d'ensemble de chaque côté du camion soit 4 photos ;</p> <p data-bbox="162 421 775 452">Vue détaillée du châssis, 4 photos minimum ;</p> <p data-bbox="162 486 767 517">Vue détaillée des ponts, 4 photos minimum ;</p> <p data-bbox="162 551 882 582">Vue détaillée de la transmission, 4 photos minimum ;</p> <p data-bbox="162 616 687 647">Vue détaillée des roues, soit 4 photos ;</p> <p data-bbox="162 680 775 712">Vue détaillée des suspensions, soit 4 photos ;</p> <p data-bbox="162 745 1078 777">Vue détaillée de la benne intérieure extérieure, 8 photos minimum ;</p> <p data-bbox="162 810 858 842">Vue détaillée de la carrosserie, 3 photos minimum ;</p> <p data-bbox="162 875 791 907">Vue détaillée de la cabine, 4 photos minimum.</p> <p data-bbox="162 940 485 972"><u>Pour les lots 1 2 4 5 :</u></p> <p data-bbox="162 974 284 1005"><u>Saleuse :</u></p> <p data-bbox="162 1039 791 1070">Vue d'ensemble de chaque côté soit 4 photos ;</p> <p data-bbox="162 1104 775 1135">Vue détaillée de la cuve, 4 photos minimum ;</p> <p data-bbox="162 1169 1070 1200">Vue détaillée du convoyeur dessus et dessous, 2 photos minimum ;</p> <p data-bbox="162 1234 1054 1265">Vue détaillée du système arrière d'épandage, 2 photos minimum ;</p> <p data-bbox="162 1328 1238 1384">Les photos devront avoir une résolution minimale native de 10 millions de pixels.</p>	<p data-bbox="1334 203 1390 232">Non</p>

6 - Conditions d'envoi ou de remise des plis

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

6.1 - Transmission électronique

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://marches.rhone.fr/entreprise> (plateforme Atexo).

Chaque transmission est considérée comme une offre. Si un candidat souhaite compléter son offre, il doit transmettre à nouveau l'offre complète, en effet, et conformément à l'article R. 2151-6 du code de la commande publique, si plusieurs offres sont successivement transmises par un même soumissionnaire, seule est ouverte la dernière offre reçue par l'acheteur dans le délai fixé par les documents de la consultation.

Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si plusieurs plis sont transmis successivement par le même candidat, **seul le dernier pli transmis dans le délai imparti est pris en compte par l'acheteur**. Il doit par conséquent contenir l'ensemble des pièces exigées au titre de la présente consultation.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante :

Par courrier :

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Direction de la commande publique durable

29-31 Cours de la liberté

69483 LYON Cedex 3

Sur place :

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Direction de la commande publique durable

Immeuble Le Sévigné

146 rue Pierre Corneille

69003 LYON

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles ; il est recommandé d'éviter les formats .exe, les outils de type « macros » et les fichiers volumineux (supérieurs à 15Mo).

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

La signature électronique du contrat par l'attributaire n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Le candidat est invité à créer son compte sur la plateforme ATEXO (<https://marches.rhone.fr>). Sur cette plateforme, le candidat pourra retrouver l'ensemble de ses retraits de dossier de consultation. L'inscription est un préalable obligatoire pour correspondre avec l'acheteur lors de chaque consultation (Questions/Réponses, Dépôt de candidatures et offres, demande de précision, régularisation, négociation. . .). Elle permet également de bénéficier d'un service d'alertes sur les consultations (précisions, modifications, report de délais). Par conséquent, il est recommandé d'indiquer une adresse mail durable pendant toute la durée de la procédure, en priorité l'adresse de l'interlocuteur principal du candidat, ainsi que la ou les adresses de remplacement en cas d'absence de ce dernier. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme lors du déroulement de la consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse, ou en cas de suppression de ladite adresse.



Pensez à anticiper votre dépôt 48 heures avant l'heure limite

6.2 - Transmission sous support papier

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

7 - Examen des candidatures et des offres

7.1 - Sélection des candidatures

Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 8 jours.

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

7.2 - Attribution des marchés

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière pourra faire l'objet d'une demande de régularisation, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. En revanche, toute offre inacceptable ou inappropriée sera éliminée.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Pour les lots n°01, 02, 04, 05

Critères	Pondération
1-Prix des prestations t jugé, sous réserve qu'il ne soit pas anormalement bas. La note sur 40 points attribuée à chaque offre est calculée par application de la formule : $N = 40 \times (OMO/OE)$ Où N représente la note attribuée, OMO le montant de l'offre la moins onéreuse et OE le montant de l'offre examinée.	40.0
2-Valeur technique pour le camion	45.0
2.1-Puissance moteur	2.0
2.2-Corrosion	9.0
2.3-état carrosserie camion hors benne	3.0
2.4-état carrosserie benne	8.0
2.5-état revêtement intérieurs	3.0
2.6-Kilométrage du camion	8.0
2.7-âge du camion	12.0
3-Valeur technique pour la Saleuse	15.0
3.1-Age de la saleuse	6.0
3.2-Nature et qualité des matériaux	4.0
3.3-Fonctionnalités	1.0
3.4-État (corrosion)	4.0

Pour le lot n°03

Critères	Pondération
1-Prix des prestations, sous réserve qu'il ne soit pas anormalement bas. La note sur 40 points attribuée à chaque offre est calculée par application de la formule : $N = 40 \times (OMO/OE)$ Où N représente la note attribuée, OMO le montant de l'offre la moins onéreuse et OE le montant de l'offre examinée.	40.0
2-Valeur technique pour le camion	60.0
2.1-Puissance moteur	3.0
2.2-Corrosion	12.0

Critères	Pondération
<i>2.3-état carrosserie camion hors benne</i>	<i>4.0</i>
<i>2.4-état carrosserie benne</i>	<i>10.0</i>
<i>2.5-état revêtement intérieurs</i>	<i>5.0</i>
<i>2.6-Kilométrage du camion</i>	<i>10.0</i>
<i>2.7-âge du camion</i>	<i>16.0</i>

Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100.

La pondération de chaque critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat.

La pondération de chaque sous-critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat.

7.3 - Suite à donner à la consultation

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, L2141-3 et de l'annexe 4 du Code de la commande publique. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

8 - Renseignements complémentaires

8.1 - Adresses supplémentaires et points de contact

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://marches.rhone.fr/entreprise> (plateforme Atexo)

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

8.2 - Procédures de recours

Le tribunal territorialement compétent est :
Tribunal administratif de Lyon
184 rue Duguesclin
69433 LYON CEDEX 03

Tél : 04 78 14 10 10
Télécopie : 04 78 14 10 65
Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr